



AMBASSADE DE SUISSE  
EN RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

LE CAIRE, le 28 février 1968

ro, Sh. Abdel Khalek Saroit  
Téléphones 78171-78172

Réf.: 381.0

RAPPORT POLITIQUE No 9

CONFIDENTIEL

Monsieur Willy Spühler  
Président de la Confédération

3003 B e r n e

Datum									a/a
Visa									<i>pc</i>
EPD - 3. APR. 1968									
Ref. p. A. 21. 31. <i>Kairo</i>									

L'épuration de l'armée et les  
procès: répercussions sur la  
situation intérieure.

Monsieur le Président de la Confédération,

La République Arabe Unie est confrontée aujourd'hui sur le plan intérieur avec des problèmes fort préoccupants qui découlent directement des événements de juin dernier: manifestation du 23 février des ouvriers de quatre usines militaires à Hélouan, suivie de celles des étudiants des universités du Caire, d'El Azhar, d'Eins-Chams, d'Alexandrie et d'Assiout, qui ont provoqué de sérieuses bagarres avec les forces de police, seules mobilisées en l'occurrence, avec les milices de l'Union socialiste arabe, à l'exclusion de l'armée. Il n'en reste pas moins que la police a dû faire usage de ses armes à feu et de bombes lacrymogènes. L'on doit compter quelques morts et un grand nombre de blessés; officiellement le Pouvoir enregistre 23 victimes.

Le Conseil des ministres qui s'est réuni, à l'accoutumée, le dimanche soir, en l'occurrence le 26 février, a écarté l'ordre du jour prévu, pour consacrer sa séance uniquement à cette situation et a siégé pendant plus de cinq heures! Il ne pouvait évidemment ignorer la subite explosion de violence. Celle-ci a suivi de très près la publication du jugement

./.



- 2 -

des responsables de la destruction de l'aviation, le 5 juin 1967. Elle a été causée, au début tout au moins, par l'indignation ressentie dans le peuple en prenant connaissance des peines par trop légères infligées aux inculpés. Ces manifestations populaires reflètent également des sentiments plus profonds: les observateurs ont pour la première fois entendu scander des slogans antinassériens et mettre en cause les méthodes du régime et les résultats qu'il a obtenus depuis sa prise du pouvoir en 1952. Ces manifestations ont groupé plusieurs milliers d'ouvriers et d'étudiants, mais elles ne sont encore que sporadiques et inorganisées. Il est de fait pourtant qu'elles expriment dans l'ensemble un incontestable mécontentement populaire.

La défaite de juin dernier avait laissé le président Nasser confronté avec une situation intérieure à laquelle il ne pouvait faire face que grâce à l'appui de l'armée qui, quoique vaincue, restait le dernier pilier du pouvoir. Force fut donc à Nasser, après la guerre de six jours, de ménager les militaires, ainsi que je le relevais déjà dans un précédent rapport. Il dut alors se contenter de limoger par des mises à la retraite ou des mises à pied un certain nombre de chefs de l'armée qui avaient failli à leur devoir. Le complot visant au retour au commandement de l'armée du Maréchal Amer allait lui donner l'occasion de frapper, au sein du haut-commandement, ceux qui après la défaite avaient échappé à ses foudres, en raison même de la situation politique.

C'est ainsi qu'il fut décidé l'automne dernier de déférer les auteurs du complot à un "tribunal de la révolution", constitué ad hoc et dont la présidence fut confiée à M. El Shaféi, vice-président de la République, vieux compagnon d'armes de Nasser et l'un des personnages les plus insignifiants parmi ceux de la junte qui avaient organisé le coup d'Etat de 1952.

./.

- 3 -

Parallèlement, les responsables de la défaite de juin dernier étaient déférés à des tribunaux militaires. Plusieurs cours furent alors constituées qui avaient pour tâche de juger :

- 1) les responsables de la destruction de l'aviation le 5 juin 1967
- 2) ceux de l'échec de l'armée blindée face à l'armée israélienne
- 3) les dirigeants des Mokhabarates, services de renseignements de l'armée, accusés non seulement d'avoir failli à la tâche qui leur était assignée sur le plan militaire, mais aussi de "déviation", ceci devant être entendu dans le sens qu'au lieu de s'occuper de leur tâche essentielle - étude des moyens militaires de l'ennemi et leurs méthodes d'utilisation - le SR de l'armée s'était essentiellement consacré à des tâches de basse police sur le plan interne: espionnage des personnalités du régime, jusque dans les faits les plus intimes de leur vie privée, contrôle des faits et gestes de la population jusque dans ses propos les plus dérisoires, extorsion d'aveux par les méthodes les plus brutales, etc., etc..

A ce jour, le tribunal militaire chargé de juger les responsables de l'aviation a seul mené à bien son enquête. C'est précisément le jugement qu'il a porté à l'encontre des accusés qui avaient à se présenter devant lui, qui a suscité les événements mentionnés au début de ce rapport. D'une façon générale, l'opinion publique a déploré que l'on ait fait preuve de tant de mansuétude à l'égard de ceux qu'elle considère comme les principaux responsables de la défaite de juin. La première réaction des ouvriers des usines militaires d'Hélouan était dirigée contre les conclusions du tribunal. Il en est allé de même des manifestations estudiantines qui ont suivi, le lendemain. Un groupe d'un millier d'étudiants, selon la presse, est allé protester à ce propos devant le bâtiment du Parlement et

./.

- 4 -

le président du Conseil de la République a accepté de recevoir une délégation d'entre eux. Onze jeunes gens se sont dès lors introduits dans le bureau de M. Anouar El Sadate, auquel ils ont fait part de leurs vues. Le même soir, entre 11 heures et minuit, ils étaient arrêtés à leur domicile, au moment même où le Ministère de l'intérieur faisait paraître un communiqué interdisant pour le lendemain toute manifestation. Les étudiants n'ont pas tardé à se rendre compte de ce qui était arrivé, de sorte que les manifestations de dimanche, survenues malgré l'interdiction, prirent un caractère plus revendicatif que celles de la veille, portant alors sur la libération immédiate des onze "meneurs" arrêtés, la liquidation des services de sécurité tant civils que militaires et le retour à une démocratie directe permettant la liberté d'expression.

Il paraît incontestable qu'en procédant à l'arrestation des onze étudiants en question, les autorités ont commis une incommensurable maladresse. Elles l'ont aggravée encore en décidant la fermeture de toutes les universités et des instituts supérieurs (même des conservatoires de musique!), à partir du lundi 26 février. Par ces mesures, elles n'ont fait qu'exciter un sentiment populaire de plus en plus orienté contre le régime lui-même. Les manifestations qui se sont multipliées en ville au cours de ces derniers jours tendent en effet à prendre la tournure de revendications d'ordre social, se référant au chômage, au manque de certaines denrées, à la hausse du coût de la vie et à l'incapacité du régime de faire face à la situation créée par la défaite militaire.

J'ai noté dans de précédents exposés que les autorités égyptiennes, s'étaient engagées dans la voie d'une certaine libéralisation. La presse et la radio faisaient état chaque jour de la réduction des pouvoirs des services d'investigations et montaient en épingle les projets à l'examen devant le Parlement visant à soustraire la population à la pression dont elle

./.

- 5 -

était l'objet de la part des services de sécurité et à lui redonner une certaine liberté d'expression et d'action!

Les événements auxquels on assiste aujourd'hui, évoquent les considérations de M. André Malraux dans ses "Anti-mémoires" à propos des "Cent fleurs" de Mao Tsé-Toung. Il semble bien que, comme ce dernier à l'époque, Nasser a cru pouvoir faire preuve d'un certain libéralisme et soumettre son régime à la critique constructive. Sans doute comptait-il pouvoir fonder sur ces critiques les réformes nécessaires à un système dont il n'ignore pas lui-même qu'il est loin d'être parfait. Or, le voilà confronté, lui aussi, avec des critiques négatives et des manifestations de masse qui ne doivent pas manquer de lui faire se poser des questions quant à la réussite et à l'avenir de la politique qu'il impose à l'Egypte depuis tantôt seize ans.

Normalement, ce que Malraux appelle le "retour à Sparte" devrait s'ensuivre, mais l'on se demande sur quelle force le Raïs pourra s'appuyer pour remodeler la structure du pays. Comme je l'ai relevé déjà, l'Union Socialiste Arabe est encore beaucoup trop faible et Nasser ne peut plus guère compter sur l'appui de l'armée qui, fidèle au souvenir du Maréchal Amer, n'est plus dans ses mains l'instrument incontesté du pouvoir.

Pour l'instant, la presse, la radio et la télévision s'ingénient à minimiser les événements de ces derniers jours, malgré l'usage des matraques, des gaz lacrymogènes et des armes à feu, auxquels la police a recourus. La propagande fait mine de se féliciter de ces réactions populaires qu'elle qualifie de "preuve évidente et bienvenue de l'éveil des masses aux problèmes de l'heure". C'est tout juste si l'on ne se félicite pas de leur maturité politique.

Quant à l'observateur, il est généralement surpris que les années passées sous l'étouffoir n'aient pas complètement annihilé le sens critique de la population. Il doit constater

./.

- 6 -

que le régime n'a guère à se féliciter de devoir conclure que ledit sens critique tend de plus en plus à s'exercer à son encontre. Il se demande aussi si la toute dernière décision du Gouvernement qui a dû se résoudre à refuser de ratifier le jugement du tribunal militaire concernant les responsables de l'aviation et le renvoi de leur cause devant un nouveau tribunal ne va pas inciter l'opinion publique à pousser plus loin encore ses revendications. Le pas en arrière que le Pouvoir a dû effectuer, et qui constitue une incontestable perte de face, a été rendu juridiquement possible par une interprétation très particulière de la législation en vigueur, interprétation qui ne saurait dissimuler l'embarras des autorités et l'impasse devant laquelle elles se sont trouvées acculées.

Les considérations ci-dessus suscitent, en résumé, les considérations suivantes:

- 1) l'opinion publique n'accepte pas le jugement relatif aux responsables de l'aviation. Elle considère ces derniers comme les grands responsables de la défaite de juin et réclame à leur encontre des peines plus sévères, voire la peine de mort. Elle nourrit le soupçon que les "camarillas" en uniforme se tiennent entre elles et que le "régime" lui-même est responsable de la mansuétude dont on a fait preuve à l'égard des inculpés.
- 2) C'est incontestablement sans ordre supérieur que la police a tiré sur les manifestants ouvriers des usines d'Hélouan. L'idée est évidemment révoltante, pour un régime qui tire sa légitimité des acclamations des masses, de devoir faire feu sur le peuple pour tuer dans l'oeuf toute manifestation pouvant le mettre en cause.
- 3) Les manifestations estudiantines ont démontré que le contrôle des esprits échappait aux autorités. Celles-ci craignent les intellectuels. Ordre a donc été donné aux forces de police d'éviter

./.

toute initiative propre à exciter encore les jeunes. Les instructions sont de subir jusqu'à la dernière limite, avant de sévir. Certaines facultés sont encore occupées par les étudiants au moment où partent ces lignes. Je ne crois pas me tromper en disant que - pour le moment au moins - les étudiants ne sont pas contre Nasser, mais contre "un gouvernement" qui les brime et les décourage. Le président conserve son auréole, mais il reste en sursis. Il s'en faudrait de très peu pour que sa personne elle-même soit discutée, voire honnie...

4) Une grande majorité de la haute et de la petite bourgeoisie - qui continue à survivre dans le système hybride de la politique égyptienne - n'a cessé de tirer à boulets rouges sur le président Nasser. Elle constitue aujourd'hui l'un de ses appuis les plus résolus, et ceci du seul fait de la crainte dans laquelle elle vit de voir la chute du régime rouvrir les portes aux événements tragiques qui ont marqué l'année 1952 (incendie du Caire). Une révolution populaire "à la chinoise" représente pour de larges couches de la population un péril extrême qu'il faut éviter à tout prix.

5) L'armée reste en partie fidèle au souvenir du beau-frère de Nasser, le Maréchal Amer. Celui-ci avait multiplié les prébendes en faveur de ses officiers et de ses soldats (allocations spéciales diverses et innombrables, loyers dérisoires, congés prolongés, etc...). La disparition du Maréchal a mis fin à ce régime préférentiel et le contre-coup en est rudement ressenti. Continuant à se considérer comme l'héritière de la Révolution de 1952, l'armée, voyant la situation actuelle, pense en termes de "déviation" et souhaite des changements radicaux. Va-t-elle jusqu'à imaginer la disparition de Nasser? ou simplement de certaines personnalités de son entourage?

- 8 -

Le déroulement des autres procès mentionnés ci-haut  
permettra de voir bientôt plus clairement où cette évolution  
pourra mener l'Egypte.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la  
Confédération. l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:

A. Parodi